

Les brochures Colza 2008 du CETIOM viennent de paraître

Le CETIOM vient de publier ses brochures annuelles Colza 2008, disponibles en quatre versions régionalisées : Centre & Est, Nord & Est, Grand Ouest, Région Sud. Destinées aux agriculteurs, elles réunissent les conseils et l'expertise du CETIOM pour réussir la prochaine campagne, du choix variétal à la récolte en passant par le désherbage ou la gestion des maladies. Elles font également le point sur les risques auxquels sont exposés les applicateurs de produits phytosanitaires.

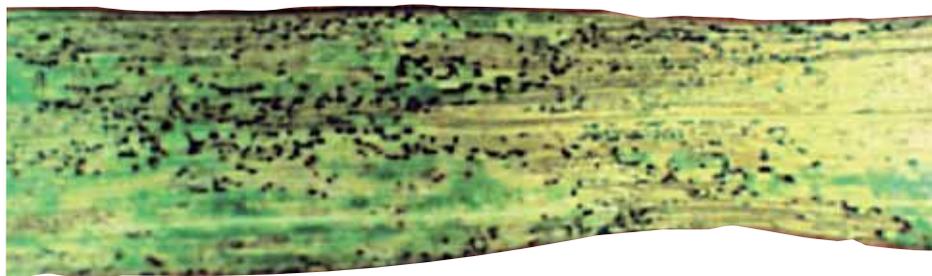
Pour recevoir ces publications, vous pouvez vous adresser au CETIOM (tél. : 01 30 79 95 40 ou meance@cetiom.fr) ou commander directement à partir de www.cetiom.fr. Les quatre versions sont également accessibles sur le site dans leur intégralité au format PDF, dans la rubrique Publications/À télécharger.

La rouille noire menace le Moyen-Orient

Une nouvelle race de rouille noire a été découverte en Afrique et au Moyen-Orient. Cette maladie, apparue en 1999 en Ouganda, est désormais signalée à l'ouest de l'Iran et menace directement l'Afghanistan, le Pakistan, l'Inde, le Turkménistan, l'Ouzbékistan ou le Kazakhstan.

Cette rouille noire, qui affectionne les conditions chaudes, génère des pertes considérables. Son avancée rapide est surveillée de près par la FAO, qui incite à développer des variétés résistantes : 80 % des blés africains et asiatiques sont susceptibles d'être attaqués par cette nouvelle race.

En France, la rouille noire a disparu dans la deuxième moitié du XX^e siècle avec l'introduction d'un gène résistant dans les fonds génétiques. Une réintroduction, peu probable par les courants aériens, est néanmoins possible par le transport des grains ou des voyageurs.



© D. Caron, ARVALIS-Institut du végétal

Développer le bio en système céréaliers

Un colloque organisé en avril dernier à Paris par l'OniGC et l'Itab a montré combien l'équilibre économique des exploitations de grandes cultures bio restait fragile sur le long terme. Les freins techniques restent réels : le temps de travail par hectare reste plus important en bio qu'en conventionnel et les moyens de défense efficaces contre les ravageurs sont parfois inexistantes. Sur le plan de la ferti-

lisation, l'incorporation de matière organique reste la clé de la durabilité de l'agriculture biologique. Or, cette pratique est absente des exploitations de grandes cultures pures. En 2007, développer l'agriculture bio dans les systèmes céréaliers reste donc un pari difficile.



© N. Cornec et ARVALIS-Institut du végétal

Livraisons d'engrais en hausse

Selon la dernière note de conjoncture du SCEES, les livraisons d'engrais ont enregistré une hausse de 12 % sur les six premiers mois de la campagne 2007-2008 (juillet à janvier). Les livraisons de phosphate affichent la hausse la plus importante (+ 36 %), celles de potasse augmentent de 16 % et celles d'azote progressent de 5 %. Parallèlement, le prix des engrais a continué sa progression. Sur la même période, il a augmenté de près de 17 %.

Machinisme : croissance à 2 chiffres

Le marché 2007 des agro-équipements a progressé de plus de 10 % en 2007 par rapport à 2006, atteignant les 3,83 milliards d'euros. Les tracteurs, qui représentent 33 % du marché, ont vu leurs ventes progresser de 7,6 %, à 37 835 unités. Du fait d'une conjoncture céréalière favorable, les constructeurs tablent sur un marché global 2008 en hausse de 5,5 %.

Maïs : triplement des importations

Les importations de maïs sont en forte hausse en Europe. Depuis juillet 2007, l'ONIGC observe qu'elles atteignent 11 Mt contre 4 Mt à la même époque l'an passé. Avec 4,6 Mt, le premier pays importateur reste l'Espagne, suivi par l'Allemagne (1,5 Mt) et le Portugal (1,3 Mt). Les fabricants d'aliments du bétail semblent trouver là une matière première bon marché. À l'inverse, les prévisions de ventes de maïs français ont été revues à la baisse, à moins de 4,4 Mt. À 3,3 Mt, les stocks de maïs français ont atteint un niveau historiquement élevé.

Les phytos interdits au JO

La liste des 30 produits phytosanitaires bientôt interdits est parue au Journal Officiel du 28 mars 2008. Elle précise le communiqué paru le 29/01/08, notamment en matière de distribution et d'utilisation des produits. Vingt-trois autres devraient bientôt faire l'objet d'un retrait d'homologation ou de réduction d'utilisation.